

## COMPTE-RENDU DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

- Séance du 17 décembre 2018 à 18 heures -

**Présents** : Madame CHAUVEL Dominique, Maire, Mesdames et Messieurs POILVÉ Alain, GROUT-LIMARE Christine, SALLE Joël, MARIE Françoise, GABEL Pasquine, COPPENS Jean-Marc, Adjoint

Mesdames et Messieurs BARCQ Béatrice, BRUNEVAL Rémy, LECOINTRE Philippe, DUMONTIER Philippe, ERYUZ Corinne, FABAREZ Thierry, DELANNOY Sylvie, DUJARDIN Isabelle, LEVACHER Marianne, WILLIG William, DUBOS Claude, CABIN Philippe, DISTANTE Raphaël, LUYPAERT Jean-Louis, TORRES Virginie, LE PAIH Martine, Conseillers Municipaux

**Absents excusés** : M. MOUQUET Hervé (pouvoir à Mme CHAUVEL) M. PLESSIS Hervé, (pouvoir à Mme GABEL), M. LASSERON Pierre (pouvoir à Mme TORRES), MORTELECQUE Justine, conseillers municipaux

Conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, Mme LEVACHER Marianne a été élue secrétaire de séance.

Le compte-rendu et le procès-verbal des délibérations, séance du 24 septembre 2018, ont été approuvés.

### **Délibération n° 2018-12-17/58 : Attribution d'une subvention complémentaire à l'association des Anciens Combattants**

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide d'allouer une subvention complémentaire d'un montant de 600 € à l'association des Anciens Combattants, correspondant à la prise en charge des frais de repas liés à l'organisation d'une cérémonie patriotique.

### **Délibération n° 2018-12-17/59 : Vente de terrain au Laboratoire de Biologie Médicale**

Le conseil municipal, à l'unanimité, approuve la cession de la parcelle cadastrée AI 680, d'une superficie de 1000 m<sup>2</sup>, au Laboratoire de Biologie Médicale, au prix de 40 000 €.

### **Délibération n° 2018-12/17/60 : Autorisation de mise en vente de l'ancienne Gendarmerie**

Le conseil municipal, à l'unanimité, approuve la mise en vente de l'ancienne gendarmerie, boulevard Carnot, au prix de 300 000 €.

### **Délibération n° 2018-12-17/61 : Garantie d'emprunt – SEMINOR – Acquisition foncière Résidence «Le Bois »**

Le conseil municipal, à la majorité, décide d'accorder sa garantie à hauteur de 100 % pour le remboursement d'un prêt d'un montant de 140 000 € souscrit par SEMINOR auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations.

### **Délibération n° 2018-12-17/62 : Garantie d'emprunt – SEMINOR – Acquisition foncière Résidence Sontheim**

Le conseil municipal, à la majorité, décide d'accorder sa garantie à hauteur de 100 % pour le remboursement d'un prêt d'un montant de 3 430 000 € souscrit par SEMINOR auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations.

### **Délibération n° 2018-12-17/63 : Garantie d'emprunt – SODINEUF Habitat Normand – Construction de 12 logements locatifs – Villa Saint Parre**

Le conseil municipal, à la majorité, décide d'accorder sa garantie à hauteur de 100 % pour le remboursement d'un prêt d'un montant de 1 059 905,96 € souscrit par SODINEUF Habitat Normand auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations.

**Délibération n° 2018-12-17/64 : Autorisation de mise en vente du food-truck**

Le conseil municipal, à l'unanimité, approuve la mise en vente du food-truck au prix de 8 000 €, négociable jusqu'à 6 000 €.

**Délibération n° 2018-12-17/65 : Etablissement culturel « Théâtre Le Rayon Vert, scène conventionnée d'intérêt national » Art en territoire – Demandes de subventions auprès de la Région Normandie, du Département de Seine-Maritime et de la DRAC Normandie – Année 2019**

Le conseil municipal, à l'unanimité, sollicite auprès de M. le Directeur Régional des Affaires Culturelles de Normandie, M. le Président de la Région Normandie et M. le Président du Département de Seine-Maritime, une subvention la plus élevée possible permettant la réalisation du projet du Théâtre Le Rayon Vert de Saint Valery en Caux au titre de l'année 2019.

**Délibération n° 2018-12-17/66 : Demande de garanties financières auprès de l'ONDA pour la saison du Rayon Vert 2018/2019**

Le conseil municipal, à l'unanimité, autorise Madame la Maire à percevoir de l'ONDA les garanties financières correspondant aux spectacles programmés au Rayon Vert et à signer tous les documents nécessaires à la finalisation de ce dossier.

**Délibération n° 2018-12-17/67 : Demande de garanties financières auprès de l'ODIA Normandie pour la saison du Rayon Vert 2018/2019**

Le conseil municipal, à l'unanimité, autorise Madame la Maire à percevoir de l'ODIA Normandie les garanties financières correspondant aux spectacles programmés au Rayon Vert et à signer tous les documents nécessaires à la finalisation de ce dossier.

**Délibération n° 2018-12-17/68 : Stade Valeriquais Handball – Attribution d'une subvention exceptionnelle**

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide d'allouer une subvention exceptionnelle d'un montant de 3 000 € au Stade Valeriquais Handball.

**Délibération n° 2018-12-17/69 : Convention d'objectifs avec le Stade Valeriquais Handball – Saison sportive 2018/2019**

Le conseil municipal, à l'unanimité, approuve les termes de la convention 2018/2019 établie avec le Stade Valeriquais Handball et autorise Madame la Maire à la signer.

**Délibération n° 2018-12-17/70 : Saint Val' Acti Sports : subventions 2018 et renouvellement 2019**

Suite à l'opération Saint Val' Acti Sports initiée par la commune et conformément aux propositions formulées par la commission « Sports – Vie associative – Animation », le conseil municipal, à l'unanimité, décide d'attribuer les subventions suivantes :

- S.V. Football ..... 230 €
- S.V. Handball..... 230 €
- Archers Valeriquais ..... 230 €
- SV Gym & Danse ..... 230 €
- Cercle Echiquéen ..... 230 €
- C.N.V. (voile) ..... 154 €
- S.V. Randonnée (marche nordique) ..... 230 €

Le conseil municipal décide de reconduire l'opération en 2019, un crédit de 2000 € sera prévu à cet effet.

**Délibération n° 2018-12-17/71 : Attribution d'une subvention à l'A.F.M. Téléthon**

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide d'allouer une subvention d'un montant de 1 600 € en faveur de l'A.F.M. Téléthon.

**Délibération n° 2018-12-17/72 : Solidarité communes de l'Aude – Attribution d'une subvention au Département de l'Aude**

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide d'allouer une subvention d'un montant de 1 000 € en faveur du Département de l'Aude dans le cadre de la « Solidarité communes audoises 2018 ».

**Délibération n° 2018-12-17/73 : Fourrière automobile – Signature du contrat de Délégation de Service Public**

Le conseil municipal, à l'unanimité, autorise Madame la Maire à signer la convention de délégation de service public avec la société « Garage du Plateau » pour une durée de 5 ans.

**Délibération n° 2018-12-17/74 : Marché d'approvisionnement et des fêtes foraines – Rapport préalable au choix du mode de gestion**

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide de voter la reprise de la gestion des foires et marchés en régie directe à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2019.

**Délibération n° 2018-12-17/75 : Avis sur les dérogations exceptionnelles à l'interdiction du travail le dimanche accordées par Madame le Maire au titre de l'année 2019**

Conformément à l'article L.3132-26 du Code du Travail, le conseil municipal, à la majorité, désigne les dimanches concernés par la dérogation exceptionnelle au titre de l'année 2019 :

- Dimanche 14 juillet 2019,
- Dimanche 11 août 2019,
- Dimanche 15 décembre 2019,
- Dimanche 22 décembre 2019,
- Dimanche 29 décembre 2019.

**Délibération n° 2018-12-17/76 : Tableau des effectifs**

Le conseil municipal, à l'unanimité, approuve la mise à jour du tableau des effectifs permanents de la collectivité.

**Délibération n° 2018-12-17/77 : Mandat au Centre de Gestion – Convention de participation pour le risque « prévoyance »**

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide de se joindre à la procédure de mise en concurrence pour la passation de la convention de participation pour le risque « prévoyance » qui sera engagée en 2019 par le Centre de Gestion de la Seine-Maritime.

**Délibération n° 2018-12-17/78 : Contrat d'assurance des risques statutaires**

Le conseil municipal, à l'unanimité, approuve le principe du recours à un contrat d'assurance des risques statutaires et charge le Centre de Gestion de la Seine-Maritime de souscrire pour le compte de la Ville de Saint Valery en Caux des conventions d'assurance auprès d'entreprises d'assurance agréées.

**Délibération n° 2018-12-17/79 : Adhésion aux missions optionnelles du Centre de Gestion de la Seine-Maritime**

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide d'adhérer à la convention cadre du Centre de Gestion de la Seine-Maritime.

**Délibération n° 2018-12-17/80 : Casino de Saint Valery en Caux – Renouvellement du bail commercial**

Le conseil municipal, à l'unanimité, approuve la reconduction du bail commercial de l'immeuble du casino pour la période commençant à courir le 1<sup>er</sup> novembre 2019 pour se terminer le 31 octobre 2028.

**Délibération n° 2018-12-17/81 : Marché d'agrandissement de la médiathèque – Application de pénalités sur les lots n° 2 et n° 5**

Le conseil municipal, à la majorité, autorise Madame la Maire à appliquer des pénalités sur les lots n° 2 et n° 5 du marché d'agrandissement de la médiathèque.

**Délibération n° 2018-12-17/82 : Décision Modificative n° 04**

Le conseil municipal, à l'unanimité, adopte la Décision Modificative n° 04 permettant d'effectuer un ajustement budgétaire suite aux modifications dans les prévisions de dépenses et recettes intervenues postérieurement à l'établissement du budget.

**Délibération n° 2018-12-17/83 : Ouverture des crédits d'investissement par anticipation au Budget Primitif 2019 (budget principal)**

Le conseil municipal, à la majorité, approuve l'ouverture de crédits d'investissement par anticipation au Budget Primitif 2019, permettant ainsi d'assurer la continuité du fonctionnement des services de la Ville.

Après quelques questions et informations diverses, Madame la Maire lève la séance à 19 heures 30.

La Maire,

Dominique CHAUVEL